

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - AOUT 2021

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Affaires nationales	1
• Tentative d'assassinat contre Andry Rajoelina.....	4
▶ Diplomatie, diaspora	6
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	8
▶ Insécurité, dahalo, enlèvements, vindicte populaire.....	9
▶ Justice.....	9
▶ Gouvernance	9
▶ Droits des femmes et de l'enfant	10
▶ Santé.....	11
• Lutte contre le coronavirus	12
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	13
▶ Ressources naturelles	13
▶ Environnement, aménagement.....	15
▶ Economie – Social	15
▶ Coopération, bailleurs de fonds	16
▶ Le « kere » dans le Sud.....	17

POLITIQUE

▶ Affaires nationales

04/08 - La majorité à l'Assemblée nationale exige que le gouvernement soit remanié. Pour sa présidente, Christine Razanamahasoa, il est temps que les deux chefs de l'exécutif franchissent le pas et se séparent de certains ministres, sans pour autant en révéler la liste. Elle estime que les députés, « *qui ont déjà subi le verdict des urnes, sont les mieux placés pour occuper les postes* » qui deviendraient vacants. La fronde des députés pro-régime a débuté mi-juillet, avec une pétition lancée par un député pour réclamer le limogeage du ministre de la justice, Johnny Richard Andriamahefarivo, mis en cause dans des litiges fonciers. « *Le régime se trouve actuellement à mi-mandat. S'il devrait y avoir un changement, il est temps* », souligne Christine Razanamahasoa.

11/08 - Rien ne va plus au sein du parti de Marc Ravalomanana. Les deux leaders du parti, Hanitra Razafimanantsoa et Fidèle Razara Piera, ont boycotté le second anniversaire de la plateforme RMDM. Le poste de chef de l'opposition à l'Assemblée nationale semble être au cœur du conflit qui divise les partisans de l'ancien président. Les députés Hanitra Razafimanantsoa et Fidèle Razara Pierre seraient partants pour que le TIM occupe le poste de 7ème vice-président de la Chambre basse attribué à l'opposition alors que le fondateur du parti s'y oppose et préconise le boycott de la fonction.

12/08 - Les ministres sont suspendus de leurs fonctions et assureront l'expédition des affaires courantes jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Le couperet est enfin tombé, après plusieurs mois de rumeurs de remaniement. Les ministres qui auraient eu des liens d'amitié avec les présumés auteurs de l'attentat contre le président de la République et d'autres personnalités risquent de ne pas être reconduits. Il en va de même pour ceux qui n'ont pas affiché récemment un soutien indéfectible à Andry Rajoelina et pour ceux qui n'ont pas su donner une image positive dans la gestion de leur département. Des fidèles de la première heure pourraient être sanctionnés pour leurs velléités d'émancipation. La hausse des prix des produits de première nécessité et du charbon de bois, qui fait monter la grogne dans l'opinion, a irrité le chef de l'Etat. Le département du commerce a été ciblé pour son incapacité à gérer la situation. L'état calamiteux des routes

nationales, également, a été évoqué par le président de la République et le titulaire du ministère de l'aménagement du territoire et des travaux publics, Hajo Andrianainarivelo, président du MMM et allié de longue date du chef de l'Etat, pourrait être sanctionné.

13/08 - Suite à la suspension des membres du gouvernement Ntsay, des consultations ont été engagées pour déterminer quels sont ceux qui pourront appartenir à la nouvelle équipe. Lalatiana Rakoton-drazafy Andriatongarivo, porte-parole sortante et ex-ministre de la culture, a par ailleurs indiqué que le prochain gouvernement de Ntsay Christian ne pourra pas être un gouvernement d'ouverture. « *C'est tout simplement impossible* », indique-t-elle. Le pouvoir n'envisage pas de tendre la main à l'opposition ni à d'autres forces politiques. Il aura notamment pour mission de préparer la présidentielle de 2023.

13/08 - Le chef de l'Etat courtise les forces armées, deux semaines après la tentative d'assassinat que les autorités annoncent avoir déjoué et dans laquelle certains éléments du corps chargé de l'escorte présidentielle auraient été impliqués. Des officiers et sous-officiers de la gendarmerie se sont vu remettre des distinctions par Andry Rajoelina, notamment le secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie, le général Richard Ravalomanana, un fidèle du président depuis le régime de transition. Élevé au rang de Grand-croix, le général retraité Richard Ravalomanana a prononcé une allocution qui sonne comme un discours d'adieu aux armes et à la vie politique. Le remplacement de cet homme-clé serait problématique. Les officiers et sous-officiers décorés ont été récompensés pour leur participation à l'interpellation de dahalo redoutés, auteurs de vols de zébus, des kidnappings, des meurtres et attaques à main armée.

16/08 - Andry Rajoelina remanie son gouvernement à mi-mandat. La nouvelle équipe compte 32 membres, dont 21 nouveaux ministres, trois vice-ministres et deux secrétaires d'État¹. La rumeur d'un remaniement courait depuis près d'un an. Christian Ntsay, en place depuis 2018, est finalement reconduit comme premier ministre. Les ministres ont été remerciés ou maintenus selon leurs bilans respectifs. Sont notamment reconduits les ministres de la défense, de la sécurité publique, ainsi que Lalatiana Rakoton-drazafy, ministre de la communication et de la culture. Ce sont trois piliers de la défense du régime face à ses détracteurs. Patrick Rajoelina (qui a le même patronyme que le chef de l'Etat mais pas de lien familial direct), anciennement conseiller spécial du président, est nommé au ministère des affaires étrangères. Edgard Razafindravahy, ancien PDS d'Antananarivo, candidat à la présidentielle de 2018, propriétaire de *L'Express*, devient ministre de l'industrie et du commerce. Sophie Ratsiraka, fille cadette de l'amiral Didier Ratsiraka, ancien président de la République décédé en mars, est nommée ministre de l'artisanat. Quelques semaines avant son décès, Didier Ratsiraka avait confié l'excellence de ses relations avec le président de la République, à qui il avait suggéré que l'un de ses enfants puisse intégrer le gouvernement. Hajo Andrianainarivelo, leader du parti MMM (membre de la plateforme Armada qui soutient le président), a conservé l'aménagement du territoire. Potentiel adversaire d'Andry Rajoelina à la présidentielle de 2023, il s'est néanmoins vu rogner ses prérogatives, puisqu'il a perdu le portefeuille des travaux publics, confié à Jerry Hatrefindrazana, membre de l'IRD, le parti présidentiel. Le parti Vert fait par ailleurs son entrée au gouvernement, en la personne d'Hortencia Antoinésie, désormais vice-ministre chargée de la reforestation auprès du ministère de l'environnement et du développement durable, ce dernier étant confié à Vahinala Raharinirina, une nouvelle venue, issue de la diaspora. Garde des Sceaux, Imbiki Herilaza reprend le poste qu'avait occupé son père sous Didier Ratsiraka : une promotion-éclair puisqu'il était administrateur de l'École nationale de la magistrature depuis deux ans.

Andry Rajoelina a indiqué que lors de la composition de ce nouveau gouvernement un soin particulier avait été apporté à la parité femme-homme (mais en réalité il ne compte que 11 femmes sur 32), et à l'équilibre régional.

Ce remaniement intervient dans un contexte politique troublé avec un exécutif fragilisé, note *RFI*. Il reste deux ans à ce gouvernement pour porter la voix de l'émergence de Madagascar, le programme du président, dont le plan économique est toujours attendu par les décideurs.

Pour *Midi*, la nomination d'Edgard Razafindravahy est une excellente décision de par son expérience en tant qu'opérateur économique et capitaine d'industrie. Sa connaissance particulière de la filière riz et farine grâce à son vécu dans l'Alaoatra et la direction de la minoterie Kobama seront des atouts pour la résolution du problème de hausse des prix des produits de première nécessité. Liva Tehindrazanarivelo, qui s'occupait du portefeuille des affaires étrangères, a été limogé. Il a été en charge du dossier sur les Îles Eparses ainsi que les négociations avec la justice sud-africaine sur l'affaire d'exportation illicite de 73,5 kg d'or. Le traitement de ces dossiers n'a pas convaincu, rapporte *L'Express*. Après de longues réflexions, le général Serge Gellé est nommé secrétaire d'État à la gendarmerie nationale. Il aura la lourde tâche de succéder au général Richard Ravalomanana qui a fait connaître son souhait de se retirer de la vie politique. Le ministère de la santé détient le record en termes de changement de ministre. Le professeur Arivelo Zely est le quatrième titulaire à ce poste depuis 2019. Pour *Tribune*, avec ses 33 membres, premier ministre inclus, ce nouveau gouvernement est plus

¹ <https://2424.mg/executif-32-nouveaux-membres-dont-11-femmes-au-sein-du-gouvernement-christian-ntsay/>
<https://www.madagascar-tribune.com/Remaniement-10-reconduits-et-22-nouveaux-ministres.html>

étouffé qu'auparavant On peut raisonnablement supposer que le coût de fonctionnement sera nettement supérieur à celui qui l'a précédé.

Liste des membres du nouveau gouvernement Christian Ntsay

- Ministre de la Défense nationale : Général de corps d'armée Léon Richard Rakotonirina,
- Ministre des Affaires étrangères : Patrick Rajoelina,
- Ministre de l'Économie et des Finances : Rindra Hasimbelo Rabarinirinarison,
- Garde des Sceaux, ministre de la Justice : Imbiki Herilaza,
- Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation : Pierre Houlder Ramaholimasy
- Ministre de la Sécurité publique : Contrôleur général Fanomezantsoa Rodellys Randrianarison
- Ministre du Développement de l'industrie, du commerce et de la consommation : Edgard Razafindravahy,
- Ministre de l'Aménagement du territoire et des domaines : Hajo Andrianainarivelo
- Ministre de la Santé publique : Pr Arivelo Zely Randriamanantany
- Ministre de l'agriculture et de l'élevage : Harifidy Ramilison
- Ministre de la pêche et de l'économie bleue : Paubert Mahatante
- Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures : Andry Ramarason
- Ministre des Mines et des Ressources stratégiques : Brice Randrianasolo
- Ministre Tourisme : Joël Randriamandranto
- Ministre des Transports et de la météorologie : Tinoka Roberto Raharoarilala
- Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Fonction publique et des Lois sociales : Gisèle Ranampy
- Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : Pr Elia Béatrice Assoumaccou
- Ministre de l'éducation nationale : Marie Michelle Sahondrarimalala
- Ministre de l'Environnement et du Développement durable : Baomivotse Vahinala Raharinirina
- Ministre du développement numérique de la transformation digitale, des postes et des télécommunications : Tahiana Razafindramalo
- Ministre de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme : Princia Soafilira
- Ministre de la Jeunesse et des Sports : Mamod'Ali Hawel
- Ministre de la Communication et de la Culture : Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo
- Ministre des Travaux publics : Jerry Hatrefindrazana
- Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène : Ladislas Adrien Rakotondrazaka
- Ministre de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle : Gabriella Vavitsara Rahananirina
- Ministre de l'Artisanat et des métiers : Sophie Ratsiraka
- Vice-ministre de l'Élevage auprès du ministère de l'Agriculture et de l'élevage : Dr Raymond
- Vice-ministre de la Jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse et des sports : Tahiana Juliana Ratovoson
- Vice-ministre reforestation auprès du ministère de l'Environnement et du développement durable : Hortensia Antoinésie Haingosoa
- Secrétaire d'Etat en charge des Nouvelles villes et de l'habitat auprès de la présidence: Gérard Andriamanohisoa
- Secrétaire d'Etat en charge de la Gendarmerie auprès du ministère de la Défense nationale : Général de division Serge Gellé

19/08 - La Gazette met l'accent sur le parcours « atypique et cocasse » de nouveau ministre des affaires étrangères. Nommé il y a quelques mois conseiller diplomatique du chef de l'Etat, après avoir gravité dans l'entourage immédiat de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina, il se retrouve dans le cercle rapproché d'Andry Rajoelina. Dans les années 1970 et 1980, le jeune Patrick Rajoelina faisait office de croupier au Grand Cercle de Tana et au casino de Djibouti. Puis, il s'est envolé pour Paris où il a occupé un poste de policier des renseignements généraux, service au sein duquel il a gravi les échelons hiérarchiques avant d'intégrer Sciences Po et l'ENA. Le quotidien s'interroge sur les liens qui pourraient subsister entre le nouveau ministre et les services secrets français.

20/08 - Brice Randrianasolo, ministre des mines et ressources stratégiques, démissionne trois jours après sa nomination. Dès celle-ci, il avait été la cible d'attaques sur les réseaux sociaux. Il est notamment accusé d'escroquerie aussi bien à Madagascar qu'à l'étranger. Dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, il a avoué avoir été mis en examen dans le cadre de cette affaire mais aurait été par la suite relaxé. Il se considère victime d'une manipulation médiatique, étant donné, selon ses dires, que l'on n'aurait pas précisé qu'il a été blanchi. Dans sa vidéo, il affirme avoir pris sa décision dans l'intérêt supérieur de la nation. *Tribune* note que Brice Randrianasolo est l'un des rares membres de gouvernement à avoir démissionné ou à avoir

été poussé à la démission pour ce genre d'affaire. Le site ajoute qu'à Madagascar le secteur minier reste un domaine très délicat. Ce portefeuille ministériel fait l'objet de très fortes convoitises des politiciens et des opérateurs économiques. Ainsi, les coups-bas sont innombrables pour tenter de renverser le ou les ministres qui parviennent à la tête de ce département. Le plus souvent, ils proviennent de l'intérieur du ministère et des partisans du pouvoir. L'affaire démontre une fois de plus le rôle redoutable que jouent désormais les réseaux sociaux. « *Ce genre de procès médiatique devrait être une leçon de mise en garde pour nos politiciens* », conclut *Tribune*. Brice Randrianasolo déclare : « *je tiens à attirer l'attention des personnes initiatrices des troubles, notamment, sur les réseaux sociaux, que j'émettrai une plainte de réserve à leur rencontre* ». Le lendemain de sa nomination, le nouveau ministre avait effectué la passation de service d'usage avec son prédécesseur mais cette prise de fonction a été invalidée, selon des sources auprès de la Présidence.

24/08 - Le premier ministre assure l'intérim au ministère des mines : le « partage de production » au cœur de ses préoccupations. « *Les richesses souterraines ne profitent pas jusque-là à la Grande île. Au contraire, elles n'ont fait qu'appauvrir le pays. Les mines sont pourtant des ressources non renouvelables* », a-t-il soulevé. Le numéro un du gouvernement a, entre autres, cité l'exploitation de la société Qit Minerals Madagascar (QMM) qui expire en février 2023 et est censée renflouer les caisses de l'Etat depuis 25 ans. Au contraire, ce projet aurait généré une dette de plus de 100 millions de dollars. « *L'or exporté par la Grande île ces deux derniers mois n'a pas rapporté même un ariary au pays. Pourtant, on délivre toujours des autorisations d'exportation* », a-t-il fait savoir avant d'aborder la question des blocs pétroliers existants qui « *font l'objet de recherche depuis plus de 25 ans, sans exploitation* ». « *Par ailleurs, les permis miniers ne sont bons que pour colleter les frais d'administration minière* », a-t-il ajouté. L'un des grands chantiers qui attend le chef du gouvernement concerne la réforme du code minier, en discussion depuis plusieurs années. A cela s'ajoute le dossier Base Toliara, suspendu depuis près de deux ans.

21/08 - Princia Soafilira, ministre de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme, elle aussi, a été prise en chasse par des détracteurs sur le Web. Ils ont ressorti des archives un clip vidéo du député Tsiliva Christophe, chanteur à ses heures. La ministre Soafilira y était une figurante. L'existence de ce clip a provoqué son lynchage public sur les réseaux sociaux. « *Je ne suis pas Dieu. Je reconnais que je ne peux connaître parfaitement tout le monde. Mais les nominations ne tiennent pas compte des loisirs des ministres dans leur jeunesse, ou parce qu'ils ont été figurants dans des clips vidéo* », a répliqué le chef de l'Etat qui affirme connaître personnellement « *90 % des ministres nommés* ».

La Gazette, pour sa part, dénonce « l'incompétence notoire » de Tinoka Robert, nouveau ministre des transports. « *Tristement célèbre pour avoir utilisé des faux diplômes de l'UPRIM (Université Privée de Madagascar), Tinoka Roberto est tout simplement l'image même du haut dirigeant de l'Etat issu du népotisme et du copinage*. Cette nomination tombe au plus mal, selon le quotidien, alors que la compagnie Air Madagascar et sa filiale domestique Tsaradia, sont en train de couler. Des milliers de postes sont menacés et plusieurs pilotes, notamment les jeunes, risquent d'être mis au chômage.

Jerry Hatrefindrazana, fraîchement nommé à la tête du ministère des travaux publics présenterait selon *La Gazette* « *un lourd passé de criminel. En effet, ce dernier a été renvoyé de QIT Madagascar Minerals Rio Tinto pour détournement de fonds. De plus, des affaires de l'entreprise ont été retrouvées chez lui durant les perquisitions de son domicile* »

27/08 - Le gouvernement se dote d'un deuxième porte-parole avec Pierre Houlder Ramaholimasy, ministre de l'intérieur. Lalatiana Rakotondrazafy Andriatongarivo, porte-parole du gouvernement, personnalité contestée, partagera ainsi sa fonction avec un autre membre du gouvernement.

- **Tentative d'assassinat contre Andry Rajoelina.**

02/08 - De nouveaux suspects, dont des généraux, des militaires et des policiers y ont été arrêtés, a annoncé la procureure générale Berthine Razafiarivony. « *A ce jour, 21 personnes ont été arrêtées* » et font l'objet d'une enquête, a indiqué la procureure. Parmi elles, « *14 ont été placées en garde à vue* ». Douze de ces personnes sont des militaires et gendarmes en activité dont cinq généraux, deux capitaines et cinq sous-officiers. Il y a aussi quatre gendarmes et militaires retraités nationaux et étrangers et cinq autres civils. Six personnes, dont deux Français, avaient été initialement arrêtées sous le soupçon d'avoir été impliquées dans cette tentative avortée de coup d'Etat. La police a par ailleurs indiqué que 209.300 euros ont été saisis lors des arrestations, ainsi qu'un fusil à pompe, deux voitures, du matériel informatique et des téléphones. Pendant les perquisitions, les enquêteurs ont mis la main sur le « *budget du projet Apollo 21* ». Ce document préciserait les conditions dans lesquelles était prévu le coup d'Etat : un plan détaillé et chiffré pour éliminer cinq personnalités politiques malgaches, dont le président de la République. C'est la première fois que la procureure Razafiarivony détaille les preuves matérielles qui ont permis l'arrestation et la mise en garde à vue de Paul Rafanoharana et Philippe François. Les deux hommes, respectivement franco-malgache et français, résidant tous les deux à Madagascar, ont été arrêtés le 20 juillet par la brigade criminelle, le premier à son domicile, et le second dans la salle d'embarquement d'Ivato, alors qu'il quittait définitivement la Grande île.

« Ces révélations concernant un complot sont intervenues après plusieurs mois de turbulences marqués par des menaces à l'encontre des journalistes couvrant la pandémie de Covid-19 dans le pays et l'apparition de la famine dans le Sud », précise la presse française qui note que la situation politique malgache reste très tendue.

Midi rapporte que « bon nombre de commentateurs restent sceptiques sur la véracité de ce complot selon la version officielle. Ils n'ont pas tort à la vue de ce qui se passe. Pour 'requinquer' un pouvoir en quête d'un regain de popularité, une élimination physique, summum sacrilège pour tout un chacun, serait désapprouvé unanimement ». Le quotidien note que des organisations proches du pouvoir font plus que du zèle, citant notamment un « syndicat de fonctionnaires qui fait carrément appel à la délation en incitant à dénoncer les chefs qui flirteraient avec des supposés opposants ou qui épouseraient des idées non conformes à l'idéal du pouvoir en place. » Midi conclut donc qu'il appartient à chacun de se faire une opinion sur ces événements... La procureure générale de la Cour d'appel d'Antananarivo a lancé un appel au respect de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction.

02/08 - « La présomption d'innocence bafouée », écrit La Gazette. Les responsables étatiques sont pointés du doigt pour distiller des informations qui constituent une atteinte aux droits de défense des suspects. L'ancienne ministre de la justice Noro Harimisa Razafindrakoto a tiré la sonnette d'alarme sur sa page Facebook, rejoignant l'appel lancé par la procureure générale de la Cour d'appel.

Sous le titre « La France derrière le projet Apollo 21 », un média français a repris une récente émission de TVM dont l'intervenante était la porte-parole du gouvernement, Lalatiana Rakotondrazafy. Elle déclarait notamment : « Paul Rafanoharana = Paul Maillot. Paul Maillot est français. On dit qu'il sera premier ministre de Rajoelina. On cherche à provoquer une guerre interne [au sein du régime] ». Propos confirmés dans le journal Freenews du 22 juillet appartenant à la ministre porte-parole du gouvernement : « Les Français sont les commanditaires de ces troubles et complots. C'est depuis que le régime Andry Rajoelina a osé réclamer la restitution des îles Eparses »

04/08 - Le délai de garde à vue des personnes suspectées dans le projet d'attentat contre le président de la République a expiré. La garde à vue n'a pas été prolongée pour une seconde période de 15 jours puisque l'enquête dirigée par la procureure générale près la Cour d'Antananarivo, Berthine Razafiarivony, ayant été bouclée. Les dossiers relatifs au projet « Apollo 21 » ont été déférés au parquet d'Antananarivo.

05/08 - Après l'audience devant le parquet, quatre prévenus, dont Paul Rafanoharana et Philippe François, les deux Français arrêtés le 20 juillet, ont été transférés à la prison de Tsiafahy. En plus des deux hommes, Aina Razafindrakoto, l'associé des deux Français dans le fonds d'investissement Tsarafirst, et Victor Ramahatra, ancien premier ministre sous Didier Ratsiraka, consultant de l'entreprise Madagascar Oil, attendront leur procès à la prison de haute sécurité de Tsiafahy et à Imerintsiasosika. Les épouses des deux Français auraient été envoyées à la prison pour femmes de Manjakamadiana. Selon une source qui préfère rester anonyme, cinq généraux ont été placés sous surveillance judiciaire. Parmi eux, le général en retraite Ferdinand Razakarimanana, qui était membre du cabinet du premier ministre Guy Willy Razanamasy avant de devenir par la suite PDS du Faritany d'Antananarivo après l'avènement à la magistrature suprême de Marc Ravalomanana. Celui-là même qui avait fait jeter en prison Victor Ramahatra, l'actuel compagnon de galère de Ferdinand Razakarimanana. 38 ans après, les deux généraux à la retraite sont dans le sillage du commandant Richard Andriamaholison, accusé également d'avoir voulu attenter à la vie du président Ratsiraka. Le tribunal militaire avait condamné l'ancien ministre de l'information du colonel Richard Ratsimandrava à la déportation à vie. Peine commuée en emprisonnement à perpétuité dans l'établissement pénitentiaire de Manjakandriana, avant d'être libéré en septembre 1989, au lendemain de la visite à Madagascar de François Mitterrand qui avait fait pression sur l'Amiral. Mariés tous deux à des Françaises, le commandant Richard Andriamaholison et l'un de ses complices, le capitaine Marson Rakotonirina, avaient pu rejoindre la France.

En tout, 21 personnes ont été déférées au Parquet, confirme la procureure. Aucune autre information n'a filtré sur les autres inculpations. La date du procès n'est pas connue. L'affaire pourrait être enrôlée à la prochaine session de la Cour criminelle ordinaire (CCO) d'Antananarivo, en septembre. Me Willy Razafinjatovo, qui assure la défense de Paul Rafanoharana et de son épouse malgache, affirme que son client « a soutenu durant la comparution et aux enquêteurs qu'il n'avait jamais pensé à tuer quelqu'un, mais voulait sauver le pays de la corruption et de la mafia ».

06/08 - Cinq généraux auditionnés par le juge. Trois ont bénéficié d'une liberté provisoire, les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire. Au total 12 des 21 prévenus sont issus de l'armée, 7 personnes sont en détention préventive. Le couple Rafanoharana doit ouvrir le bal des secondes comparutions. Leur avocat comptait déposer une demande de mise en liberté provisoire. Leur défenseur, Me Razafinjatovo, demande que le procès de cette affaire soit retransmis en direct sur les médias nationaux et d'autres plateformes, « au même titre que le procès sur l'assassinat du colonel Richard Ratsimandrava [en 1975] qui avait

été retransmis en direct ». Il ajoute qu'« au nom de la transparence, cela permettrait au public de connaître les tenants et aboutissants de ce dossier qui est érigé en affaire d'Etat ».

07/08 - La demande de liberté provisoire du Français Paul Rafanoharana, présumé cerveau du projet d'élimination du président de la République et de renversement du gouvernement, a été refusée. L'ancien officier a comparu pour la seconde fois devant le tribunal. Son audition a duré plus de cinq heures. L'autre ancien officier de l'armée française, Philippe François, et Aina Razafindrakoto, ancien employé de la Banque centrale, attendent pour comparaître une nouvelle fois devant le tribunal.

Le Monde écrit : « Le président malgache, Andry Rajoelina, a-t-il échappé à un coup d'Etat ? Un peu plus de deux semaines après l'arrestation des auteurs présumés, le mystère reste entier sur la réalité et les motivations de ce projet de déstabilisation. (...) Cette tentative supposée de putsch intervient dans un contexte délétère marqué par la crise économique et la gestion très contestée de la pandémie de Covid-19 par le chef de l'Etat. Les frontières sont maintenues fermées depuis bientôt deux ans et l'économie locale est exsangue. Une famine d'une gravité inédite s'est installée dans le sud de Madagascar et aucune réponse à la hauteur du drame n'a jusqu'à présent été apportée. Les autorités ont en revanche durci leur attitude contre toutes les voix critiques, n'hésitant pas à faire pression sur les journalistes ou les scientifiques. A deux ans de la fin de son mandat, le plan Emergence sur lequel Andry Rajoelina avait fait campagne en 2018 reste à l'état d'ébauche. Les barrages de Volobe et Sahofika ou le terminal de Ravinala Airports sont autant de grands investissements à l'arrêt depuis des mois. »

10/08 - Le chef de l'État s'est exprimé pour la première fois sur l'affaire de la tentative d'assassinat dont il aurait été la cible. Selon lui, le projet se déclinait en quatre phases : « la phase Houston, la phase allumage, la phase décollage et la phase mise sur orbite ». Les instigateurs de l'opération auraient prévu un budget de 5 millions d'euros pour financer ces quatre étapes. La « phase Houston » aurait consisté notamment en l'achat d'équipements de transmission, d'armements et à engager quinze commandos étrangers. Le président a ajouté que dans la phase Houston, était également prévues des opérations de déstabilisation sociale, concernant l'ensemble de l'administration, jusque dans les chefs-lieux de région. L'assassinat de cinq personnalités, dont le chef de l'État, aurait été prévu dans la phase « allumage ». Des indiscretions confient que, toutefois, dans cette deuxième phase, le plan A aurait été d'abord de pousser le chef de l'État à la démission. De hauts responsables des forces de sécurité seraient impliqués, dont cinq généraux qui auraient tissé des liens avec des responsables militaires chargés de gérer un dépôt d'armements et les services de renseignement. Des fonds auraient été prévus pour soudoyer des leaders syndicaux et des leaders de la société civile. Une haute personnalité politique serait impliquée dans le projet Apollo 21. Selon certaines sources, il s'agirait d'un ministre de la IIe République.

13/08 - Le magasin d'armes du camp Capsat a été dévalisé. Le signalement a été donné par une équipe de militaires qui en assure la garde. Le camp « *Intendant général Jean Jacques Rasolomalala* », haut lieu de la crise politique de 2009, est en état d'alerte, d'après *Midi*. Des observateurs se demandent si ce vol a un lien avec le projet « *Apollo 21* », où l'un des officiers mis en cause est justement responsable d'un magasin d'armes. Cet officier général encore en activité, qui a déjà comparu une première fois dans le cadre de l'instruction du projet de Paul Rafanoharana, est placé sous contrôle judiciaire.

► Diplomatie, diaspora

12/08 - À Madagascar, comme sur l'ensemble du continent africain, la Chine ne cache pas sa volonté de renforcer sa coopération militaire. « Les pays africains ne souhaitent pas snober cette coopération avec une nouvelle grande puissance, malgré des partenariats traditionnellement établis avec d'autres pays amis depuis plusieurs décennies, écrit *L'Express*. Pour la Chine, (...) l'accent est mis sur la 'paix' plutôt que la 'défense', à l'image du Forum sino-africain pour la Paix et la Sécurité, une réunion internationale à laquelle des centaines de responsables de la défense du continent africain ont été conviés. C'est une manière pour les dirigeants de Pékin de se démarquer de l'approche occidentale dans ce domaine. (...) La participation militaire chinoise dans des opérations de maintien de la paix sur le continent se multiplie également, en collaboration avec l'ONU et l'UA. Dans le même temps, la Chine contribue énormément depuis quelques années à l'équipement des armées africaines. (...) À Antananarivo, le colonel Wang Tao, attaché de défense auprès de l'ambassade, se montre très actif. (...) L'arrivée prochaine d'un navire de guerre chinois a été déjà annoncée. L'attaché vient de visiter le laboratoire de langues du ministère de la défense. Selon le ministère, cette visite a consisté à 'voir les possibilités d'enseigner la langue chinoise au sein de ce centre au profit des militaires malgaches'. (...) Depuis quelques années, des militaires malgaches se rendent assez régulièrement pour des formations en Chine ».

13/08 - La Russie se rapproche des milieux d'affaires. Privilégiant jusqu'ici les contacts avec les représentants étatiques, la mission diplomatique russe semble vouloir introduire des changements dans son approche

en se rapprochant des acteurs du secteur privé, notamment des groupements patronaux. Le chef de mission adjoint de l'ambassade de Russie, Alexeï Buriak, a rencontré le président du GEM, Thierry-Marie Rajaona. Les deux parties auraient discuté de la promotion des échanges entre le principal groupement patronal du pays et ses homologues russes. Alexeï Buriak a reçu par la suite à l'ambassade la présidente de la Fédération des CCI de Madagascar, accompagnée du président de la CCI Vakinankaratra. La diplomatie russe prépare activement la tenue du prochain Sommet Russie-Afrique qui devrait se tenir en 2022. L'importance de cet événement pour Moscou a été rappelée par l'ambassadeur Andrey Andreev lors de ses échanges avec les membres actifs de l'Association des amis de la Russie à Madagascar. L'ambassadeur de Russie note que la coopération entre les deux pays possède un grand potentiel, particulièrement dans les domaines de l'agriculture, du tourisme, de l'énergie et des mines. Le patronat malgache se félicite de cette disposition de la diplomatie russe. La Russie constitue un marché prometteur pour les produits d'exportation, selon la présidente de la Fédération des CCI.

15/08 - Visite annoncée du président Rajoelina à Paris fin août. Il devrait rencontrer son homologue, Emmanuel Macron. L'occasion, probablement, d'évoquer les dossiers qui fâchent. Et ils sont nombreux entre les deux pays, note *RFI*. Andry Rajoelina est attendu tout d'abord à l'université d'été du Medef. Parmi les dossiers épineux il y a d'abord l'actualité immédiate et cette tentative présumée de coup d'Etat déjouée dans laquelle un Français et un Franco-Malgache sont mis en cause. Andry Rajoelina a affirmé vouloir laisser la justice travailler et ne pas avoir « *de problèmes dans [s]es relations avec la France* ». Autre sujet de discussion avec les grands patrons du Medef, comme avec Emmanuel Macron : l'économie... Plusieurs investissements français sont à l'arrêt sur la Grande Île. Les barrages de Sahofika et Volobe par exemple, ou encore le terminal Ravalala Airports d'Antananarivo. Le secteur privé souffre à Madagascar dans le contexte pandémique, avec des frontières fermées depuis un an et demi. Des investissements extérieurs seraient donc bienvenus... Mais la tension demeure forte sur un autre point : le dossier des Îles Eparses, En juin dernier, un décret a d'ailleurs fait de l'Île Glorieuse, une réserve naturelle... Une décision perçue comme une entorse de plus à la souveraineté revendiquée par Madagascar sur ces îlots.

28/08 - Andry Rajoelina reçu à l'Élysée par Emmanuel Macron. La question des îles Eparses remise sur le tapis. Il s'agissait de la 2e rencontre officielle entre les deux chefs d'Etat depuis 2019. « *Nous allons nous appuyer sur tout ce qui nous rapproche dans un respect mutuel plutôt que de nous appesantir sur ce qui pourrait nous diviser* » a notamment déclaré le président malgache dans un communiqué. Le chef d'Etat français a rappelé l'engagement de la France à accompagner le plan Emergence d'Andry Rajoelina à hauteur de 240 millions d'euros d'ici 2030, dans l'agriculture, l'éducation et l'aménagement urbain. « *Nous sommes également à vos côtés face aux défis en matière de lutte contre la sécheresse dans le Sud comme en matière de réponse contre le Covid-19* », a-t-il précisé. Concernant la question liée aux îles Eparses, Emmanuel Macron a exprimé le souhait de poursuivre des échanges « *à la fois franc et constructifs* ». Cela implique la relance des travaux entamés par la commission mixte créée en 2019, car « *nous partageons l'objectif d'ouvrir des perspectives communes de développement économiques durable pour cette zone, de protéger les trésors de biodiversité qu'elle abrite et d'avoir aussi une stratégie scientifique commune* », a-t-il déclaré. Sur la forme, les deux chefs de l'Etat ont, visiblement, voulu donner l'image d'une entente cordiale en dépit des supputations, notamment véhiculées dans la Grande île, sur une prétendue « *tension* » entre les deux pays, écrit *Les Nouvelles*. D'autant que plusieurs sujets « *chauds* » et des activités liées à la coopération sont restés en suspens depuis quelques temps.

TV5 Monde écrit² : « *Après près de deux ans de relations houleuses entre la France et Madagascar, le président malgache semble vouloir se rapprocher de son homologue, mais aussi des acteurs économiques français. Mais il s'agit surtout d'une volonté de stabilisation, d'autant plus que le président malgache est affaibli, selon Olivier Vallée, économiste et spécialiste de Madagascar* ». Selon lui, « *pour ce qui est du développement économique, on est dans une impasse, ce qui explique sans doute la nécessité d'un compromis entre la France et Madagascar* ». Ces dernières années, l'investissement est très sectoriel avec très peu d'effets induits sur la pauvreté. La situation sanitaire et d'éducation est encore plus dégradée que dans la plupart des pays d'Afrique et les perspectives de développement économique sont loin d'être prometteuses. Le milieu économique français est finalement assez peu présent à Madagascar, le marché qui est largement contrôlé par des fournisseurs asiatiques ou émergents, comme la Turquie ou l'Inde. La part de la France dans le commerce extérieur malgache est faible. S'il y a des investissements français à Madagascar, ce sont des investissements de niche d'entrepreneurs français qui sont souvent des entrepreneurs familiaux ou individuels dans la zone franche d'exportation de Madagascar, donc beaucoup dans le textile. Madagascar est un partenaire mineur de la France. Madagascar a des relations assez fortes avec le Maroc, la Turquie. Le pays a aussi des relations importantes avec l'Afrique du Sud, l'île Maurice, l'Inde et le Pakistan. C'est un pays qui est inséré dans ce qu'on pourrait appeler les économies émergentes, même s'il y a d'énormes parts du capital chinois

² <https://information.tv5monde.com/info/madagascar-les-perspectives-de-developpement-economique-sont-loin-d-etre-prometteuses-422183>

présentes à Madagascar. La Chine est vraiment un acteur majeur comme acheteur, comme fournisseur ou comme vendeur. On a vraiment face à Paris un partenaire économique qu'on pourrait qualifier de polymorphe.

30/08 - Présidentielle de 2023 : Andry Rajoelina annonce le droit de vote pour la diaspora en France. A l'occasion de son déplacement à Paris pour la rencontre des entrepreneurs de France, le chef de l'Etat a réservé un long moment pour se mettre à l'écoute des Malgaches résidant à l'étranger. Aucun incident n'a été relevé. Et ce, malgré la tenue d'une contre-manifestation que Fanirisoa Ernaivo et le RMDM France ont organisé à proximité de l'ambassade où se tenait la rencontre. Des instructions ont été données aux services consulaires pour qu'ils se préparent à autoriser les membres de la diaspora inscrits sur les registres consulaires à participer à la prochaine présidentielle. *L'Express* rappelle que le débat sur le droit de vote de la diaspora remonte au forum de la diaspora qui s'est tenu au Centre de conférence internationale (CCI) à Ivato en 2017. Le chef de l'Etat a lancé en outre un appel à la solidarité et à l'entraide à l'endroit de la diaspora et a encouragé celle-ci à prendre part aux actions de développement du pays. Un appel s'adressant particulièrement aux jeunes diplômés, nombreux en France. Il a enfin annoncé la distribution gratuite du remède CVO+ pour les membres de la diaspora.

27/08 - 200 000 Malgaches vivent actuellement à l'étranger, dont 150 000 en France, selon l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Si l'on pouvait convaincre un membre de la diaspora sur dix d'investir au minimum 1 000 dollars par an, Madagascar collecterait ainsi 20 millions de dollars par an pour financer son développement, fait valoir l'un de ses leaders. Vu la situation économique de Madagascar, la contribution des membres de la diaspora à l'autofinancement pour le plan Emergence de Madagascar est, selon lui, un devoir urgent. Les dissensions qui existent en son sein compromettent cet objectif, déplore-t-il.

26/08 - L'opposante Fanirisoa Ernaivo interpellée par la police française à Paris. Alors qu'elle s'apprêtait à assister à Longchamp à la rencontre de la délégation malgache dirigée par Andry Rajoelina avec des entrepreneurs de France organisée par le Medef, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle, réfugiée en France depuis 2019, a été interpellée par la police. Les autorités françaises auraient reçu un signalement des autorités malgaches les alertant sur le fait que celle-ci serait en possession « *d'armes et de substances prohibées* ». Elle a été conduite à un poste de police pour être auditionnée. Mise hors de cause, Fanirisoa Ernaivo a été relâchée. Elle aurait été également informée durant cette audition de l'existence d'un mandat d'arrêt international émis par l'État malgache à son encontre, en date du 16 août.

17/08 - Diplomatie vaccinale - CVO Plus : le Malawi intéressé par les recherches malgaches, déclare son président, Lazarus Chakwer, en marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC auquel participe Andry Rajoelina. Le Malawi a suivi de près la gestion de la pandémie à Madagascar et le président malawite est convaincu que le traitement efficace du Covid-19 en Afrique réside dans les remèdes traditionnels et naturels, affirme la communication officielle de la Présidence. Le Malawi est l'un des pays africains les plus durement touchés par la pandémie. Les deux chefs d'Etat se sont accordés sur le fait que l'Afrique devrait produire son propre vaccin. Le Malawi aurait par ailleurs exprimé sa disponibilité à collaborer avec les chercheurs et scientifiques malgaches en vue de réaliser ce projet.

26/08 - Madagascar - Maroc : Vers un rapprochement économique et diplomatique. Dans le cadre de la réunion des entrepreneurs de France 2021 à Paris, des rencontres jugées fructueuses ont eu lieu entre les opérateurs malgaches et quelques membres du secteur privé marocain, notamment des représentants de la Confédération générale des entreprises du Maroc. Le tourisme a été largement évoqué lors de cette rencontre, ce pays constituant un exemple en termes de stratégie de diversification touristique et de développement du tourisme local. Le ministre du tourisme, Joël Randriamandranto, a rappelé l'objectif de Madagascar de doubler le nombre de touristes dans les années à venir. Pour cela, 500 000 sièges aériens par an sont encore nécessaires ainsi que 48 000 chambres d'hôtels. L'État projette la création d'établissements hôteliers dans certaines réserves naturelles et l'implantation d'hôtels haut de gamme. Ont également été évoqués des projets de parcs solaires, de centrales hydro-électriques et de pipelines pour combattre la désertification du Sud. Patrick Rajoelina, ministre des affaires étrangères, a confirmé l'ouverture prochaine d'une ambassade au Maroc. Le ministre a réitéré le soutien de son pays à la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

03/08 - Le décret de nomination de deux représentants de la société civile au sein de la CNIDH en attente. La CNIDH n'est pas encore au complet. Un communiqué publié par une trentaine d'organisations et de collectifs d'organisations de la société civile soulève que deux de leurs représentants ne sont pas encore officiellement nommés. Sur les sept membres de la CNIDH issus de la société civile, seuls cinq ont jusqu'ici été désignés par décret. Les deux autres élus ont « *été écartés pour des raisons inconnues alors que les élections des cinq autres OSCDH ont eu lieu le même jour, le 27 novembre 2020* », indique le communiqué. Celui-ci précise que « *les résultats du vote ont été entérinés dans un seul et même procès-verbal et qu'aucune*

irrégularité n'a été relevée lors des élections organisées sous l'égide du comité de pilotage composé des Nations unies et du ministère de la justice ». Les signataires exhortent le président de la République à « officialiser par décret l'acte de nomination de tous les commissaires élus ». L'objectif, insistent-ils, est « de disposer d'une CNIDH crédible, apolitique, objective et impartiale, ayant constamment la capacité de s'adapter aux défis ». A défaut de cette officialisation, les organisations de la société civile estiment que « les conditions requises par la loi pour la prise officielle de fonction des membres de la CNIDH (...) ne sont pas respectées ». Et dans la mesure où les conditions ne sont pas remplies, elles disent « condamner de manière ferme et catégorique l'organisation de l'élection du bureau permanent de la CNIDH pour le nouveau mandat 2021-2025 ». Elles contestent de ce fait la légitimité du bureau élu tant que tous les commissaires élus le 27 novembre n'auront pas participé au vote.

31/08 - HCDDDED : « La corruption nuit aux droits de l'homme ». Dans son magazine *Demokrasia*, le HCDDDED explique que la corruption nuit à la pleine jouissance des droits de l'homme, notamment au principe d'égalité, dans des domaines aussi divers que l'éducation, l'accès aux services publics ou l'exercice des droits civiques. Partant de ce constat, l'OIF a lancé un chantier novateur qui replace la victime au centre des réflexions et permet de mener des actions qui viennent compléter et renforcer l'approche répressive. Le HCDDDED fait partie intégrante de ce projet qui comprend différents axes. Il s'agit notamment de renforcer le dispositif de concertation pluri-acteurs, de développer le partenariat entre acteurs institutionnels et organisations de la société civile en vue notamment de mener des actions portant sur le droit à l'éducation.

► Insécurité, dahalo, enlèvements, vindicte populaire

20/08 - Une trentaine de dahalo lourdement armés ont assassiné trois agents de sécurité villageoise et blessé deux autres dans un hameau du district d'Ambohidratrimo. Une vengeance serait à l'origine du crime, selon la gendarmerie. Entre 2014 et 2015, des bœufs volés avaient été interceptés dans ce village. Les auteurs du vol ont purgé leur peine et sont sortis de la prison d'Antanimora. « *Maintenant, ils ont attaqué les habitants* », indique une source civile. Les assaillants ont ensuite mis le feu aux maisons des agents de sécurité et sont repartis avec 60 zébus.

► Justice

16/08 - Haute Cour de Justice (HCJ) - Neuf membres titulaires et suppléants prêtent serment. La HCJ est constituée de onze membres dont le premier président de la Cour suprême, deux présidents de chambres de la Cour de cassation, deux premiers présidents de Cour d'appel, deux sénateurs titulaires, deux membres titulaires issus du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit et enfin deux députés titulaires et deux députés suppléants. On attend désormais le planning de travail de cette instance chargée de juger les hautes personnalités de l'État. Pour mémoire, le premier dossier relatif à la mise en accusation devant cette Cour a été déposé à l'Assemblée nationale par la Commission spéciale le 14 décembre 2020. La première proposition de résolution a concerné l'ex-vice premier ministre Julien Reboza suite aux faits se rapportant à la cession de la Villa Elisabeth dans le quartier d'Ivandy à Antananarivo. Le fond de cette affaire n'a pas encore été traité. La résolution de mise en accusation, qui doit être adoptée au scrutin public et à la majorité absolue des membres de l'Assemblée, n'a pas pu être adoptée faute de quota. Plus des 13 dossiers ont déjà été transmis à l'Assemblée, deux autres sont en cours d'étude. Depuis sa mise en orbite, il y a trois ans, la HCJ n'est pas à l'abri des critiques, à l'instar de celles portées par la présidente du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI), Sahondra Rabenarivo. Pour cette juriste, il serait mieux que la HCJ, qu'elle qualifie d'institution « *politico-judiciaire* », se déleste des dossiers de crimes et délits en matière de corruption pour éviter les éventuels blocages et classements sans suite. Certains s'interrogent encore en effet sur le sort de la douzaine de dossiers qui ont été jugés irrecevables, soit transmis au Pôle anti-corruption (PAC) ou au tribunal de première instance. Les personnes que la loi autorise à saisir la HCJ sont, pour le cas du président de la République, toute personne morale ou groupes de personnes physiques membres d'une association légalement constituée. La requête est adressée au président de l'Assemblée nationale. En ce qui concerne les autres personnalités, est autorisée à saisir la Cour toute personne physique ou morale. La requête est adressée au procureur général près la Cour suprême.

► Gouvernance

17/08 - L'Observatoire des jeunes engagés pour une gouvernance plus inclusive, efficace et équitable est lancé. Le projet cible au moins 5 000 jeunes des 23 régions et mène des actions ciblées dans 500 communes. L'objectif est de mettre en place un système d'alerte précoce et de prévention des risques de conflits engendrés par les mauvaises gouvernances et l'iniquité dans l'accès aux services et ressources. Le projet permet également aux jeunes de s'engager dans les contrôles citoyens des actions publiques favorables à la paix et de mener des actions de réponses aux risques de conflits portés par ou structurés autour des jeunes

et faire des plaidoyers/recours efficaces auprès des autorités/décideurs. Sa mise en œuvre est assurée par le Pnud, l'ONG MSIS Tatao et plusieurs ministères, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix.

28/8 - Rapport annuel du Bianco - Le bureau indépendant a reçu 3 772 doléances sur des faits soupçonnés de corruption, le nombre de doléances investigables est de 881, le nombre de dossiers traités et transmis aux juridictions compétentes de 184 et le nombre de personnes poursuivies de 291. Cinq anciens ministres ont été auditionnés. Leurs dossiers ont été transmis aux autorités concernées. « *Le Bianco a bouclé son enquête depuis près d'un an. Notre tâche consiste désormais à faire des plaidoyers en vue d'accélérer le traitement de ces dossiers, notamment auprès de l'Assemblée nationale, car la HCJ ne peut prendre une décision tant que le Parlement ne s'est pas prononcé sur ces dossiers* », précise le DG, Laza Andrianirina. Au vu des chiffres communiqués, on assiste à une baisse conséquente du nombre de doléances reçues (6 033 en 2019). La raison en est que ses activités n'ont pas été épargnées par les restrictions opérationnelles découlant de l'état d'urgence sanitaire. Pour ce qui est des secteurs les plus décriés en 2020, le foncier arrive en tête, suivi successivement par les collectivités territoriales, la justice, la gendarmerie et l'éducation. En comparaison avec l'année 2019, le budget du Bianco a connu une baisse de 30 % qui n'aurait eu que peu d'impact sur la lutte contre la corruption. Le bureau a en effet procédé à une restructuration qui a mis un terme au contrat de près de 200 employés. 13 ont été définitivement suspendus et 177 poursuivent encore leur activité en attendant la mise en place des nouvelles structures.

73,5 kg d'or saisis en Afrique du Sud : les autorités optimistes sur l'extradition des trafiquants. Les autorités veulent toujours les têtes de trois personnes impliquées dans cette affaire d'exportation illicite et détenues depuis janvier à Johannesburg. Le ministre de la justice, Herilaza Imbiki, a annoncé qu'une démarche est en cours pour obtenir leur extradition. La ratification par le Parlement du Protocole sur l'entraide judiciaire en matière pénale de la SADC a dégagé la route pour pouvoir plaider la cause auprès des autorités sud-africaines.

27/08 - Trésor public : les leaders syndicaux se mobilisent suite au limogage de son directeur général, Ihaja Ranjalahy, par la nouvelle ministre de l'économie et des finances, Rindra Rabarininarison qui s'est montrée très critique sur la situation au sein de cette institution lors de sa prise de fonction, évoquant l'existence d'une « *grande corruption* ». « *Beaucoup de gens se plaignent de cette situation* » a-t-elle ajouté. Les syndicalistes ont rameuté d'anciennes figures du trésor public, notamment ses anciens directeurs généraux, pour prendre la défense d'Ihaja Ranjalahy et dénoncer les reproches qui lui ont été adressés. La nouvelle ministre, compte redorer le blason du Trésor public mis à mal depuis de longues années. *La Gazette* note que Rindra Rabarininarison occupait le poste de secrétaire générale de ce ministère avant d'être promue ministre. La direction générale du trésor était sous sa responsabilité. Le titre s'étonne donc de ses déclarations qui mettent en cause son passé et qui lui valent une levée de boucliers au sein de son département. Il croit également savoir que « *la résistance d'Ihaja Ranjalahy à la mise en œuvre du fonds souverain votée en catimini au niveau de l'Assemblée nationale le 12 août aurait été la raison de son exclusion subite. Ihaja Ranjalahy aurait résisté à la mise en œuvre du fonds souverain en raison de son opacité vis-à-vis de la politique d'investissement, du cadre institutionnel et ouvrant la voie à des dérives.* »

► Droits des femmes et de l'enfant

07/08 - La lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) s'intensifie. Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) vient de lancer le projet « *offre de services intégrés de santé sexuelle et reproductive d'urgence et de prévention et d'intervention contre la violence basée sur le genre pour les femmes et les filles les plus vulnérables de Madagascar* ». Financé par le gouvernement japonais à hauteur de 591.574 dollars, il sera mis en œuvre à Antananarivo, Toamasina et Mahajanga pour une durée de 12 mois. La réhabilitation de cinq centres d'écoute et de conseils juridiques pour la prise en charge psychosociale, médicale et judiciaire sera assurée. Le projet cible 20 000 jeunes filles et femmes dont 4 000 survivantes de violences incluant les personnes en situation de handicap. La période de Covid-19 n'a fait qu'amplifier la situation.

17/08 - Pas de budget pour la rentrée : des mères de famille proposent de vendre leurs cheveux. De telles propositions se multiplient sur les réseaux sociaux. Une solution de dernier recours pour ces jeunes femmes, après avoir tout essayé. « *On n'a plus d'argent et je ne vois pas d'autres solutions. C'est ce qui m'a poussée à me séparer de mes longs cheveux. Vu leur état, je pense pouvoir en gagner quelques millions de Fmg. Ils repousseront !* », confie l'une d'entre elles. Ses cheveux lisses et épais ont de fortes chances de trouver preneur. Ces derniers mois, les beaux cheveux longs sont très convoités. Des salons de coiffure proposent de les acheter à prix d'or. Cette demande grandissante est même à l'origine de la prolifération de vols de cheveux. Des femmes aux longs cheveux se sont faites agresser dans la rue et leurs cheveux sauvagement coupés. Ne voulant pas encourager ce phénomène des salons de coiffure refusent d'acheter des cheveux déjà coupés.

17/08 - Violences persistantes envers les albinos : deux enfants décapités à Betroka. Le député Nicolas Andrianasolo tire la sonnette d'alarme et demande aux autorités de se préoccuper de cette situation. « *Les enfants albinos sont livrés à eux-mêmes, ils vivent dans une terreur permanente* », déplore-t-il. Midi écrit : « *on ignore les mobiles de telles atrocités bien qu'il y ait déjà des individus incarcérés. Tout le monde se souvient encore de l'alerte lancée par le député de Toliara, Siteny Andrianasoloniaiko concernant la série de kidnapping d'enfants albinos dans la Sud-Ouest l'année dernière. Leurs yeux sont très convoités, mais tout comme les vols d'ossements humains, beaucoup de questions restent encore sans réponse autour de ces affaires.* ». Selon certaines hypothèses, ces actes seraient liés à des sacrifices organisés par des guérisseurs et des dahalo dans le cadre de rituels.

26/08 - SOS Village et l'Unicef : une convention collective dans la région Androy pour lutter contre les mariages précoces. D'après une enquête de 2018, plus de la moitié des enfants de moins de 18 ans de cette région sont mariés de gré ou de force par leurs parents. Un phénomène qui s'amplifie avec l'insécurité alimentaire. Les lobbyings entrepris commencent à porter leurs fruits. A titre d'exemple, les habitants d'un Fokontany de la commune d'Ambanisarike (Ambovombe), ont conclu une convention collective (« *Dina* »). Lors d'une cérémonie, ils se sont engagés publiquement à ne plus pratiquer de mariages précoces devant le préfet de région, le maire, le président des conseillers de la commune et le président du Fokontany. Le « *Dina* » interdit le mariage des enfants de moins de 18 ans sous peine d'une amende. Les parents récalcitrants devront au moins payer un zébu. Si une jeune fille tombe enceinte, le père devra la prendre en charge et s'assurer qu'elle peut poursuivre ses études. Si le responsable est encore mineur, il appartient à ses parents de s'acquitter de cette charge. Les parents qui déscolarisent leurs enfants, jusqu'à la classe de 7e doivent verser une amende de 30.000 Ar. par enfant.

► Santé

05/08 - Conséquence de la pandémie : les jeunes de plus en plus affectés par les troubles mentaux. Les demandes en psychiatrie et soutien psychosocial affluent. Une forte affluence a été enregistrée également pour les consultations de masse en santé mentale, organisées en plein air. « *Les femmes sont les plus nombreuses, certaines d'entre elles subissent également des violences psychologiques et verbales dans leurs foyers* », indique le Dr Hanitra Randriantsara, chef du service de santé mentale auprès du ministère. Un projet de loi fixant les droits des personnes atteintes de troubles mentaux a été élaboré et attend la validation du ministère de la santé. Nombreux sont les patients qui sont livrés à eux-mêmes car leur protection juridique reste floue. Les droits des déficients mentaux en matière de successions ne sont pas encore clairement définis.

24/08 - Impact de la malnutrition chronique : Madagascar perd chaque année 14,5 % de son PIB, selon le rapport de « *Cost of hunger in Africa* ». Elle affecte la croissance et le développement intellectuel de l'enfant ainsi que sa capacité productive, une fois à l'âge adulte. De 47 % en 2013, le taux de malnutrition chronique est descendu à 42 %, selon l'enquête de l'Office national de nutrition (ONN) de 2018. Toutefois, les données restent instables et varient d'une région à l'autre.

27/08 - Des drones approvisionnent en vaccins et en nourriture les endroits les plus reculés de l'île. L'entreprise franco-malgache Aerial Metric travaille avec des ONG et le gouvernement pour secourir par les airs les populations isolées. La structure loue depuis cinq ans ses engins aux acteurs du développement : ONG spécialisées dans le secteur de la santé, agences des Nations unies ou encore gouvernement. « *Certains villages ne sont pas accessibles à moins de trois jours de voiture, rappelle le Français Stéphane Bihl, directeur général d'Aerial Metric. Quand les gens tombent malades, ils doivent souvent faire plusieurs jours de marche pour atteindre le centre de santé de base (CSB) le plus proche. Avec les drones, nous pouvons par exemple transporter des vaccins grâce à un système réfrigéré.* » En un vol d'une heure en moyenne, un millier de doses peut être acheminé jusqu'à une zone reculée. « *Un drone vaut 100 000 euros, et nous rentrons dans nos frais grâce à la location, détaille Stéphane Bihl. Une fois l'engin fabriqué, le coût de transport est très faible.* » Les denrées sont parachutées. Aerial Metric tache de travailler en collaboration avec les chefs de fokontany. En deux ans, en partenariat avec PSI Madagascar, une ONG américaine spécialisée dans la santé publique, Aerial Metric, a effectué plus de mille vols et atteint 140 000 personnes habitant des lieux difficiles d'accès, essentiellement dans le Nord. Les engins sont assemblés dans l'atelier d'Aerial Metric situé dans la baie d'Antongil par une vingtaine d'ingénieurs malgaches, chargés ensuite de les faire voler. Huit ingénieurs aéronautiques qui se trouvent en France et en Espagne. Depuis le 10 août, en collaboration avec l'ONG américaine Abt Associates, spécialisée dans l'aide médicale et climatique aux populations vulnérables, et l'USAID, Aerial Metric cartographie 20 000 ha de zones impaludées. La récolte de ces données aériennes permettra de répandre à partir de janvier 2022 des larvicides biologiques sur les sites porteurs de paludisme.

- **Lutte contre le coronavirus**

03/08 - L'arrivée des 200 000 doses d'AstraZeneca est annoncée. Elles permettront de vacciner les 197.000 personnes ayant reçues leur première dose de Covishield, la version indienne du vaccin d'AstraZeneca, lors de la première campagne de vaccination du mois de mai. La distribution des 300 000 doses du vaccin mono-dose américain Janssen, arrivées fin juillet, se fera après l'administration de la deuxième dose pour les 197.000 personnes ayant déjà été vaccinées. L'Etat envisage de vacciner plus de 4 millions de personnes cette année grâce notamment aux différents financements obtenus de ses partenaires.

04/08 - La société civile anticipe une troisième vague. Pour Hery Rason, de l'ONG Ivorary, « *le variant Delta est déjà présent dans les îles sœurs. Il y a un risque qu'il débarque chez nous, tôt ou tard. Il y a des pressions économiques en faveur de l'ouverture des frontières* ». Les OSC tirent la sonnette d'alarme : « *La circulation de cette souche indienne sera une calamité pour le pays. (...) Toutes les mesures doivent être prises pour éviter cette troisième vague* », prévient Lily Razafimbelo, du CCOC. Les OSC recommandent, entre autres, le renforcement de la sensibilisation sur les mesures sanitaires, la mobilisation pour la vaccination, un inventaire des matériels et équipements utilisés dans les vagues précédentes pour maximiser les ressources, la mise à disposition de la population de dispositifs d'informations pour qu'elle ait un choix éclairé sur la vaccination, l'assurance de l'accès immédiat à l'oxygène et aux médicaments nécessaires, la surveillance de la tarification des intrants médicaux, et surtout la revente de l'oxygène aux patients dans les centres privés. Elles exhortent le gouvernement à prévoir un budget pour la préparation d'une éventuelle troisième vague.

04/08 - « Avis sur le CVO+ curatif - Valse-hésitation suspecte de l'OMS », titre La Vérité. « *Cela va faire pratiquement un mois que l'OMS a publié une déclaration selon laquelle, 'très prochainement', elle émettra un avis sur les résultats de l'essai clinique phase III réalisé sur le CVO + curatif, résultats publiés quelques jours plus tôt par la partie malagasy et faisant état d'une efficacité de ce remède allant jusqu'à 87,1 % sur les formes légères à modérées du Covid-19. Depuis, le silence radio total affiché par cette organisation onusienne suscite moult interrogations. (...) De là à conclure que le peu d'empressement de l'OMS à valider les résultats de l'essai clinique phase III du CVO+ Curatif s'explique par des pressions qu'elle subit de la part de puissances financières internationales (parmi lesquelles figureraient certains de ses propres contributeurs), il n'y a qu'un pas. Ce scénario, que certains s'empresseront de qualifier de 'complotiste' tient parfaitement la route si l'on tient compte que, à la date d'aujourd'hui, les laboratoires produisant les vaccins homologués par la même OMS sont en train d'engranger ce qui sont sans doute les plus faramineux bénéfiques jamais réalisés de leur existence.* »

15/08 - L'OMS n'exclut pas les traitements s'appuyant sur la médecine traditionnelle pour lutter contre le Covid-19. L'artésunate entrant dans la composition du fameux Tambavy Covid-Organics produit à Madagascar en fait partie. Les traitements artésunate, imatinib et infliximab seront testés sur des patients hospitalisés dans 52 pays dans le cadre du programme Solidarity Plus de l'OMS. Sans attendre des vaccins promis pour la fin d'année 2020, Madagascar avait mis en avant sa boisson miracle l'an dernier. Andry Rajoelina avait même assuré personnellement sa promotion. L'an dernier, l'OMS avait émis des réserves sur ce « *remède traditionnel amélioré* » avant de se raviser en apportant un appui technique et un suivi au déroulement de l'essai clinique Phase III sur le CVO + Curatif sous forme de gélules à base d'extraits lyophilisés d'artémisia annua, rappelle *Midi*. Le 5 juillet, l'OMS avait affirmé : « *la réalisation de l'essai clinique à Madagascar apporte des données que le Comité d'experts examinera très prochainement et apportera un avis scientifique indépendant sur les résultats obtenus* ». Un mois après cette déclaration, l'OMS a fait savoir qu'elle n'a pas abandonné la piste d'un traitement malgré l'existence de plusieurs vaccins.

10/08 - Début des inscriptions pour le vaccin unidose Janssen. Pour bénéficier de ce nouveau vaccin, les personnes éligibles doivent s'inscrire auprès des Centres de santé de base (CSB II) ou s'inscrire en ligne. Le ministère de la santé n'a pas clairement précisé les critères d'éligibilité mais si on se réfère à la première campagne, la vaccination serait ouverte aux personnes de plus de 18 ans. Pour ceux qui ont reçu une première dose du générique indien d'AstraZeneca, ils devront attendre la livraison de la cargaison annoncée par le gouvernement, en provenance de France. Le variant Delta n'a pas encore touché la Grande île, affirme le ministre de la santé mais les autorités restent aux aguets, d'où la poursuite de l'état d'urgence sanitaire. Andry Rajoelina a annoncé l'achat de 10 millions de doses de Janssen. Par ailleurs, la livraison de 300 000 doses du vaccin chinois Sinovax, est également annoncée.

15/08 - Madagascar a réceptionné les 200 000 doses de vaccins AstraZeneca données par la France, à travers l'initiative mondiale Covax. En plus des missionnaires, du personnel de santé et des étudiants qui vont poursuivre leurs études à l'étranger, la campagne de vaccination avec le vaccin Janssen est désormais élargie aux éléments des forces de l'ordre, aux travailleurs sociaux, aux personnes âgées de plus de 55 ans et aux personnes vulnérables (hypertendus, diabétiques ...)

17/08 - Le ministère des affaires étrangères a validé le rapatriement de 1 500 personnes. Elles ont le choix entre 15 hôtels pour leur confinement. Air Madagascar doit opérer cinq vols de rapatriement entre le 19 août et le 19 septembre. Les personnes à rapatrier devront rester cinq jours en confinement. Elles ne pourront quitter l'hôtel qu'avec un résultat de test PCR négatif.

23/08 - L'état d'urgence sanitaire maintenu. Il a été prolongé pour une durée de 15 jours, annonce la Présidence. A l'approche de la rentrée scolaire, dans une quinzaine de jours, avec la menace du variant Delta et le faible taux de vaccination, les transmissions pourraient pourtant reprendre de plus belle, notamment dans la capitale. L'état d'urgence avait été levé au mois d'octobre après la première vague et restauré en avril 2021 pour être maintenu jusqu'à ce jour.

27/08 - Le premier ministre vacciné. Un signal fort - mais tardif - lancé par Christian Ntsay. Lors de la 1^{ère} campagne vaccinale en mai, le locataire de Mahazoarivo s'était abstenu, laissant à ses collègues du gouvernement, notamment le ministre de la santé de l'époque, Jean Louis Rakotovoao, ainsi que les ministres en charge des forces de sécurité, le soin de contribuer à la sensibilisation du public. Il a choisi le vaccin Johnson & Johnson, déjà reçu par 3 500 personnes depuis sa livraison, le 11 août. Le premier ministre a rappelé les objectifs de l'État en matière de vaccination. Le gouvernement compte vacciner 840 000 personnes cette année, 4 millions en 2022 et 10 millions en 2023 (sur une population estimée à 26 millions). Dans ce cadre, la Banque mondiale a affiché son engagement à soutenir le pays pour le déploiement du vaccin. Les coopérations bilatérales, à travers l'initiative Covax, viennent également en appui du gouvernement. *La Gazette* juge que la prise de position du premier ministre « contredit directement les propos du président Andry Rajoelina qui a affirmé que 'le CVO suffit pour se battre contre la Covid-19'. Le titre rappelle que « jusqu'à maintenant, Andry Rajoelina affirme ne pas vouloir se faire vacciner et maintient l'idée que les produits traditionnels CVO et CVO+ suffisent pour prévenir et guérir le Covid-19. Publiquement, Andry Rajoelina ne s'est jamais fait vacciner contre cette pandémie, mais on ne sait toujours pas ce qui s'est passé dans les coulisses. »

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles

03/08 - Projet Base Toliara suspendu en novembre 2019 - De nouvelles propositions émergent. Lors d'un forum d'échanges et de dialogue des citoyens pour le développement de la région Atsimo Andrefana, et après une brève présentation du projet portant notamment sur les investissements d'un montant de 560 millions de dollars, la durée de 33 années envisagée pour le projet, les 4 000 emplois directs et emplois créés ainsi que les avantages pour l'État, diverses propositions ont émané de la centaine d'invités au dialogue. Des interrogations ont été exprimées quant aux impacts positifs du projet sur la population, à l'opacité du cahier des charges, aux lacunes en matière de communication avec les femmes et les communautés locales directement et indirectement touchées par le projet. Un universitaire a proposé de rédiger les résolutions émanant de diverses entités et de les transmettre pour examen et décision aux députés. Un participant a proposé de refaire les enquêtes locales ainsi que les consultations publiques.

Midi écrit : « *À l'issue de ces différentes consultations, les communautés concernées par le projet ont changé leur fusil d'épaule et roulent dorénavant pour la reprise* ». Selon eux, le projet devrait agir comme « un réel catalyseur du développement régional et servir de levier d'attractivité pour de futurs investissements nationaux et internationaux, tous secteurs confondus ». Le quotidien ajoute : « *Les communautés croient aux retombées du projet en matière d'opportunités d'emploi et de formation, d'investissements sociaux en matière d'éducation, de santé et d'accès à l'eau potable, ainsi que des opportunités d'affaires pour les entreprises locales.* » Les notables envisagent de se rendre dans la capitale pour demander aux décideurs la reprise du projet, suspendu depuis 2 ans.

18/08 - Base Toliara : rencontre entre les notables du Sud et le Sénat. Les visiteurs ont exposé au président du Sénat les retombées socio-économiques jugées positives de la mise en œuvre de ce projet minier, pour ne citer que les ressources fiscales qui seront perçues par la région pour assurer son développement, ainsi que la création de nombreux emplois locaux. Le président du Sénat, Herimanana Razafimahefa, a déclaré qu'il est temps maintenant de faire prévaloir le dialogue et de se concerter sur ce 3^e plus grand projet minier, suspendu par l'Etat depuis 2019.

Fidiniavo Ravokatra nouveau ministre des mines et des ressources stratégiques, rattrapé par un passé douteux, lynché sur les réseaux sociaux avec des pièces à conviction jetées en pâture, aura fort à faire, si sa nomination n'est pas remise en cause, pour régler le dossier en suspens : outre celui de Base Toliara, il devra trouver des solutions pérennes pour Kraoma SA, en léthargie depuis des mois, dépoussiérer le code minier, objet de surenchères par les différents blocs d'opérateurs et légaliser des milliers d'exploitants miniers travaillant dans l'illégalité totale du secteur informel.

12/08 - Projet d'exploitation de terres rares dans la presqu'île d'Ampasindava, district d'Ambanja : dans un communiqué, le Craad-OI et le Collectif Tany alertent sur la réputation sulfureuse de la société Reenova Investment Holding Limited au niveau international. Dans le cadre de leur appui aux communautés locales affectées par le projet minier d'exploitation de terres rares de la Reenova Rare Earth Malagasy (RREM), les deux organisations réitèrent leur appel à l'Etat de mettre fin à ce projet minier. Outre ses effets dévastateurs sur l'écosystème et sur les droits fondamentaux des populations concernées, elles attirent l'attention des autorités et des populations sur le manque de crédibilité et la réputation douteuse de cette société³. Le Craad-OI et ses partenaires concluent que Madagascar doit faire « *le choix délibéré d'une politique de développement économique détachée du système extractiviste dominant, et guidée par les principes du développement durable, notamment en adoptant comme alternative systématique, la promotion des investissements écologiquement et socialement responsables* ».

20/08 - Négociations fiscales entre l'Etat et QMM. La renégociation du régime fiscal d'un des plus importants projets de Madagascar devraient démarrer prochainement, avec, à la clé, pour l'Etat, des dizaines de millions de dollars de recettes fiscales et pour QMM des bénéfices plus importants. QMM, entreprise jointe entre QIT (80 % des parts), filiale du géant minier Rio Tinto, et l'Etat malgache (20 % des parts) exploite de l'ilménite, du zirsill et de la monazite dans les sables de Tolagnaro. Des minerais ensuite transformés en titane et utilisés dans diverses industries. L'entreprise opère depuis 2008 mais la convention fiscale et douanière date de 1998, pour une période de 25 ans, soit jusqu'en 2023. Il est prévu que des négociations se tiennent deux ans avant l'échéance, soit cette année. Dès l'origine, QMM et le gouvernement ont convenu d'évaluer le projet sur toute sa durée de vie, estimée à 60 années, afin d'en tirer le maximum de bénéfices pour le pays et d'assurer un retour sur investissement, tout en prenant en compte le coût significatif des infrastructures d'utilité publique construites par QMM. La société a investi 931 millions de dollars dans le projet et elle doit poursuivre son effort pour développer deux autres gisements au cours des 40 prochaines années. QMM a demandé à l'Etat une recapitalisation en 2019. Une demande restée sans suite mais l'estimé du résultat net 2021 permettrait la reconstitution des capitaux propres et mettrait ainsi fin à la nécessité d'une troisième recapitalisation.

31/08 - Société Kraoma à Brieville : 35 salariés mis à la porte sans préavis. Le motif évoqué : « *Trouble au bon fonctionnement de l'entreprise depuis 2019 plongeant la société dans une crise socio-économique sans précédent, abandon de poste du 5 juillet au 23 juillet 2021* ». « *Je tiens à préciser que nous sommes entrés dans une grève illimitée depuis 2020 et que la situation est en phase d'arbitrage au niveau de l'inspection du travail. Cet abandon de poste cité dans la lettre n'a pas lieu d'être* », déclare un représentant du personnel. Une note du 29 juin de la direction générale obligeait les employés à assister à une réunion de « *répartition des tâches car des petites activités allaient reprendre* ». Lors de cette réunion, il aurait été recommandé aux employés de ne pas revendiquer de salaires non payés, faute de quoi ils seraient licenciés. La situation de la société d'Etat reste toujours aussi probatique, après le départ des Russes. Christian Ntsay a rencontré le personnel de la société pour examiner les possibilités de redémarrage.

04/08 - L'Amicale des anciens conseillers supérieurs de la Transition et sénateurs de Madagascar sort de son silence pour réclamer la vente des bois de rose en stock. « *Il faudrait procéder à la vente du bois de rose que l'Etat détient mais qui est actuellement dans un état de pourrissement* », estime-t-elle. La vente, qui pourrait rapporter 4 milliards de dollars, pourrait aider, entre autres, les opérateurs économiques nationaux qui ont subi de plein fouet les effets du Covid-19, les paysans et les jeunes qui ont l'intention de monter des entreprises. L'Amicale à l'intention de rencontrer les représentants de la CITES Madagascar et de la Banque mondiale pour leur faire part de cette proposition.

18/08 - Soupçon d'une vaste campagne de pêche illégale dans les eaux malgaches⁴. Entre 2019 et 2021, 84 navires de pêches chinois sont suspectés d'avoir œuvré illégalement dans les eaux malgaches, plus précisément dans sa zone économique exclusive (ZEE). Des rumeurs affirment même que les autorités auraient été au courant et auraient validé leur présence. Les chiffres remontent même à plus loin, puisque Global Fishing Watch a confirmé qu'entre 2016 et 2017 14 navires ont opéré dans les eaux malgaches pour la pêche au thon, d'octobre à janvier. Quelques-uns ont amarré à un port malgache. Parmi ces 14 bateaux, un battant pavillon chinois : le Lu Rong Yuan Yu 268. La société propriétaire est proche de l'Etat chinois, qui détient 40 % des parts. Un autre bâtiment, le Lu Rong Yuan Yu 956, aurait travaillé légalement dans les eaux malgaches mais serait par contre interdit dans les eaux du Ghana. Ce pays l'a chassé après un flagrant délit de pêche illégale. A noter que la plupart des produits pêchés par ces navires sont exportés vers l'UE. Selon l'ONG Ocean Mind basée en Angleterre, les eaux malgaches sont devenues un territoire de « *prédateurs* » depuis

³ Cf Blog Justmad - <https://p1.storage.canalblog.com/13/27/448497/129665164.pdf>

⁴ https://news.mongabay.com/2021/08/china-joins-the-foreign-fleets-quietly-exploiting-madagascars-waters/?fbclid=IwAR0xojkMrZFU-TACDEr_rwGg-SJGXGcXtNXUhx8SjBhoHPGKJThyvBKJIFP

2019, voire plus tôt. Plusieurs pays sont cités, dont l'Espagne, la Corée du Sud, Taiwan, la Chine, nouvel ogre de la pêche industrielle, le Japon, l'île Maurice... En 2019, le ministère de la pêche aurait signé un accord avec une société dénommée Côte d'Or, basée dans la Grande Île, détenue par des Chinois. Les responsables se seraient gardés de rendre public les termes de ce document permettant à 28 navires à grand tonnage de pêcher dans les eaux nationales.

30/08 - Les actes de braconnage et de trafic de tortues continuent dans le Sud. Le récent rapport du ministère de l'environnement fait état d'une double interpellation à Androka, district d'Ampanihy. Les deux personnes étaient sur le point d'embarquer 124 tortues dans une pirogue à destination de Toliara. Elles ont été arrêtées et ont placées sous mandat de dépôt.

► Environnement, aménagement

02/08 - Pour le mois de juin, 5,6 % du territoire a été affecté par la sécheresse de catégorie extrême (Urgence), 47,4 % par une sécheresse de catégorie sévère (Alarme) et 44,6 % par une sécheresse de catégorie Vigilance. Les districts les plus touchés sont Amboasary, Ambovombe, Beloha, Bekily, Ampanihy et Betioky, d'après le bulletin d'alerte sécheresse du Grand Sud de Madagascar.

En 2020, le nombre de points de feux sur l'ensemble du territoire a augmenté de plus de 183 % par rapport à 2019. Les aires protégées du réseau Madagascar National Parks (MNP) ont été plus touchées que les Nouvelles Aires Protégées (NAP). Le ministère de l'environnement, en partenariat avec la GIZ allemande, vient de lancer un géo-portail de suivi des feux.

12/08 - Réchauffement climatique - Des cyclones intenses en vue. Des cyclones violents, des précipitations extrêmes, des sécheresses intenses, dont la sécheresse agricole et la sécheresse écologique, l'augmentation des températures de plus de 1,5°C par rapport aux températures préindustrielles. C'est ce qui attend Madagascar entre 2020 et 2040 si les émissions de dioxyde de carbone se poursuivent, selon le dernier rapport du GIEC. Le réchauffement climatique, poserait, par ailleurs, d'importants risques pour la sécurité alimentaire. Ce qui est déjà le cas au Sud de l'île.

31/08 - Les travaux de réhabilitation du canal des Pangalanes, long de 654 km, de Toamasina à Farafangana, touchent à leur fin. Commencés en octobre 2019, les travaux ont consisté à traiter des points noirs faisant obstacle à la circulation : dragages, enlèvement d'arbres, d'objets flottants et de pièges inutilisés, réhabilitation de maçonneries. Sept gares fluviales de nouvelle génération et treize embarcadères-débarcadères seront encore à construire avec l'appui du projet Pôle intégré de croissance. 303 bâtiments fluviaux circulent sur le canal, ce qui représente 46 % de la flotte fluviale empruntant les huit fleuves les plus fréquentés de Madagascar. 537 marins travaillant sur les Pangalanes ont bénéficié d'un encadrement professionnel de la part de l'Agence portuaire. La réhabilitation du canal vieux de 119 ans, dont trois entretiens seulement ont pu être réalisés à ce jour, devrait créer une dynamique économique pour les localités riveraines.

► Economie – Social

02/08 - Le port d'Ehoala exportera le graphite produit par BlackEarth Minerals. Mis en service en 2009, le port était initialement destiné à exporter les produits de QMM et de la plateforme industrielle. Dès 2014 le port a commencé à s'ouvrir à d'autres activités comme l'accueil de paquebots de croisière. Il devrait également s'ouvrir aux opérations de cabotage nationales. La recherche de nouveaux clients se poursuit. La société BlackEarth Minerals, qui exploite le graphite dans les gisements de Maniry, vient de déclarer qu'elle exportera ses produits via le port d'Ehoala. La valeur du projet de Maniry, qui devrait avoir une durée de vie d'environ dix ans, est estimée avant impôts à 103 millions de dollars. Le port sera enfin sollicité pour la mise en œuvre de la construction d'éoliennes et d'un parc solaire qui alimenteront les sites de QMM. Ces travaux nécessiteront des va-et-vient de navires industriels.

04/08 - Un projet de loi relatif à la création d'un fonds souverain est déposé au Parlement. L'État veut, à travers ce fonds, se donner les moyens de ses ambitions. Objectif : limiter le recours au financement des bailleurs de fonds et privilégier les fonds propres pour financer les projets de l'État. Le système, en vogue dans les pays développés, est-il pertinent pour un pays comme Madagascar ? Ses initiateurs veulent y croire, au nom de l'indépendance nationale. L'Etat détient encore des participations dans plusieurs sociétés et entreprises dont la contribution pourrait être sollicitée. Certaines sociétés disposent même d'une épargne importante. L'épargne populaire pourrait aussi être mobilisée.

13/08 - Le projet de loi sur le fonds souverain adopté par les députés en visio-conférence suivie par 26 des 151 élus. Le projet a été adopté par 23 voix contre 3, dont le député de Toamasina, Roland Ratsiraka,

qui a réitéré ses craintes : ce fonds souverain pourrait selon lui ouvrir la voie à de possibles blanchiments d'argent. « *Pourquoi Madagascar va-t-il créer un fonds souverain alors que nous n'avons pas d'excédent économique ? Est-ce une manière d'injecter des fonds privés pour blanchiment ?* », s'est-il interrogé. Pour le ministre de l'économie et des finances, Richard Randriamandranto, ce fonds servira à financer des infrastructures et permettra de ne plus trop dépendre des aides extérieures. Les opposants au projet évoquent l'ancien fonds souverain du Nigeria, dont des sommes très importantes se sont évaporées et qui aurait pu être utilisé à des fins électorales. Ils évoquent également les financements parallèles qui avait fait chuter le régime d'Albert Zafy. La gestion de ce fonds respectera les « *principes de Santiago* » rétorque le ministre de l'économie et des finances. Il s'agit d'un ensemble de bonnes pratiques définies par le FMI en 2008. Le ministre précise qu'« *il s'agit d'une société anonyme à participation publique. C'est l'État qui en sera l'actionnaire majoritaire. Les dividendes de l'Etat dans la soixantaine de sociétés ou entreprises seront versées dans ce fonds* »

14/08 - Certaines organisations de la société civile ont mal accueilli l'adoption du projet de loi portant création d'un fonds souverain. Elles déplorent un vote précipité, mais également un manque de concertation dans l'élaboration du projet. La société civile appelle ainsi à la publication du texte pour que les citoyens puissent connaître son contenu et en débattre. « *Nous attendons la réponse du gouvernement quant au contenu de la loi. En effet, son élaboration manque clairement de concertation* », a expliqué la secrétaire générale du CCOC, Hony Radert.

18/08 - La plateforme Antares Trade, reposant sur le principe de la pyramide de Ponzi, provoque la panique à Madagascar. Elle promettait à ses milliers adhérents de devenir riche très rapidement avec des taux d'intérêt hyper attractifs. Le montage financier consiste à rémunérer les investissements par les fonds apportés par les nouveaux entrants. A un moment donné, le système ne tient plus, tout s'effondre et les derniers arrivants perdent toute leur mise, provoquant leur ruine financière. Il semble justement que le moment soit venu pour Antares de fermer, puisque selon le fondateur Alex Richter (un pseudonyme), la société ferait l'objet d'un audit pour une durée de 60 jours et il ne serait plus possible pour les adhérents de déposer... ni de retirer leur argent. Dans la foulée, il annonce la création d'une nouvelle plateforme similaire, Alcor. Là encore, elle promet aux adhérents de devenir millionnaire rapidement... « *Les malchanceux ne pourront même pas traduire en justice la plateforme pour récupérer leurs investissements, vu que cette dernière ne dispose d'aucune preuve physique de l'existence d'Antares Trade dans le pays, que ce soit une adresse fixe ou encore un numéro de téléphone* », déplore *La Vérité*.

26/08 - La réouverture des frontières aux voyageurs internationaux envisagée pour octobre. Andry Rajoelina a avancé cette échéance lors de la Rencontre des entrepreneurs de France à Paris. Il a toutefois précisé que cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire des autres pays. « *La réouverture de nos frontières nécessite de sérieuses préparations et de solides mesures d'accompagnement. Nous avons lancé une campagne de vaccination auprès de la population de Nosy Be et de Sainte-Marie* », a-t-il déclaré. Madagascar s'est doté d'un nouvel aéroport international qui n'est toujours pas opérationnel. Le représentant du groupe Aéroport de Paris qui gère les aéroports d'Antananarivo et de Nosy Be, à travers Ravalina Airports, a insisté sur l'importance de la réouverture des frontières. La viabilité du secteur aérien et l'opérationnalisation de ce nouveau terminal va de pair avec la reprise du tourisme international, affirme-t-il.

27/08 - Les prix de certaines denrées alimentaires de base seront fixés par l'administration. Les ménages continuent de faire face à la fluctuation des denrées alimentaire de base. Le nouveau ministre de l'industrie et du commerce, Edgar Razafindravahy, a annoncé qu'après concertation avec les opérateurs du secteur, les prix de vente de certains produits de première nécessité seront fixés. Ces tarifs s'appliqueront notamment aux denrées produites localement et seront applicables dès le mois de septembre. Les commerçants réticents pourront être sanctionnés, prévient le ministère. Une annonce qui risque de ne pas être suivie d'effet, craint *Tribune*.

► **Coopération, bailleurs de fonds**

06/08 - Le patronat malgache fera partie des 17 patronats qui prendront part à la rencontre des entrepreneurs de France à Paris les 24 et 25 août. L'événement réunira environ 400 chefs d'entreprise en vue de renforcer leurs liens et structurer les actions économiques francophones. Andry Rajoelina sera à la tête de la délégation d'hommes d'affaires malgaches.

25/08 - Rencontre des entrepreneurs de France (REF 2021) de Paris organisée par le Medef - Andry Rajoelina essaie de séduire les investisseurs. Lors de son allocution, Andry Rajoelina a rappelé notamment le potentiel particulièrement dense et variée de Madagascar en matière d'investissements. Madagascar est un terroir d'exception qui offre d'innombrables perspectives de partenariat et sources d'opportunités d'investissement, a-t-il lancé. Le chef de l'Etat a attiré l'attention des investisseurs sur les secteurs qu'il considère comme prioritaires comme les énergies renouvelables, l'industrialisation pour produire localement, l'agriculture

visant à l'autosuffisance alimentaire et le développement d'infrastructures dans le secteur de la santé et l'éducation. Plus de 600 chefs d'entreprises francophones dont 450 venant de divers pays non européens participent à la REF 2021. A l'issue de la cérémonie d'ouverture Andry Rajoelina s'est entretenu avec le groupement des entrepreneurs belges. La délégation malgache est composée entre autres du ministre des affaires étrangères, Patrick Rajoelina, du ministre de l'énergie, Andry Ramaroson, du ministre du tourisme, Joël Randriamandranto et de la ministre chargée de l'artisanat, Sophie Ratsiraka et de plusieurs opérateurs économiques.

31/08 - Relance - Madagascar attend 234,2 millions de DTS du FMI. Dans le cadre du programme de relance de l'économie africaine via des droits de tirage spéciaux (DTS), Madagascar devrait pouvoir obtenir 234,2 millions de DTS, soit 332 millions de dollars. Une enveloppe qui pourrait être utilisée pour relancer la machine économique et acquérir des vaccins contre le Covid-19. D'après un économiste malgache qui a participé aux discussions relatives au financement du Plan Emergence Madagascar, la Grande Île a besoin d'au moins 19 milliards de dollars pour rattraper ses retards économiques et se mettre sur les rails de l'urgence.

► Le « kere » dans le Sud

04/08 - Famine - Les organisations humanitaires craignent une situation « catastrophique » dans le Sud pour les mois à venir. La crise alimentaire qui frappe la Grande Ile risque de s'aggraver d'ici au mois d'octobre. En cause : de trop maigres récoltes, qui ne suffiront pas pour nourrir la population durant la saison creuse. Si rien n'est fait, la malnutrition pourrait toucher un demi-million d'enfants d'ici l'automne, ont prévenu l'Unicef et le PAM⁵. Sur place, les organisations humanitaires font face à l'urgence et s'apprêtent désormais à « affronter le pire ». La pénurie de nourriture est avant tout liée à l'important épisode de sécheresse que subit la Grande Ile depuis quatre ans. C'est une crise récurrente, une situation chronique, mais le phénomène s'est intensifié ces dernières années. Une sécheresse particulièrement sévère qui serait imputable au changement climatique, selon un cadre régionale du PAM. « *Il s'agit de la pire sécheresse depuis trente ans, rappelle-t-elle. Quand vous allez sur place, dans le Grand Sud surtout, vous tombez sur des paysages très arides, la verdure est presque totalement absente.* » Puisque les terres ne permettent plus de nourrir les villages du Sud, il faut acheter sa nourriture ailleurs. Mais l'économie malgache a été durement touchée par la crise du Covid-19. Les déplacements ont été limités et, avec eux, les sources de revenus de beaucoup de familles. Le coup d'arrêt porté au secteur touristique a, en outre, plongé des milliers de travailleurs saisonniers dans la détresse économique. La crise alimentaire agit comme un cercle vicieux. Les familles vendent leurs derniers biens, perdent donc leurs ressources et ne peuvent se préparer pour les prochaines récoltes. Et ce alors même que la malnutrition a déjà des conséquences dramatiques sur le développement physique et intellectuel des plus jeunes. Au-delà de l'urgence, les organisations humanitaires espèrent agir sur le long terme : soutien à l'agriculture, assainissement de l'eau, renforcement du système de santé. De nouvelles cultures de céréales sont aussi proposées aux fermiers. D'après l'ONU, Madagascar est le premier pays au monde à souffrir d'une famine causée par le réchauffement climatique.

05/08 - A l'approche de la période de soudure les partenaires humanitaires coordonnent leurs efforts pour lutter contre la sécheresse dans le Sud. Dans ce cadre, l'USAID a réuni les représentants des donateurs, les partenaires humanitaires et les représentants du gouvernement. Amy Hyatt, chargée d'affaires des Etats-Unis, a indiqué que l'aide reçue n'est pas suffisante pour couvrir tous les besoins. « *L'aide humanitaire reste rare dans plusieurs districts et il y a un réel danger que le soutien à certaines communautés doive être réduit ou cesser complètement à mesure que les ressources alimentaires et les financements se tarissent* », a-t-elle lancé. On se rapproche rapidement du point où toute nouvelle assistance arrivera trop tard.

12/08 - Les activités de Médecins Sans Frontières (MSF) risquent de cesser à la fin du mois alors qu'une grave famine continue de frapper le Sud. Motif : les visas de séjour du personnel (médecins, infirmiers, bénévoles) vont bientôt expirer et ils ne sont pas renouvelables. MSF doit donc faire venir d'autres personnes. Mais selon un communiqué de l'organisation, « *les travailleurs humanitaires ne sont plus autorisés à entrer à Madagascar* ». En effet, face à la menace du variant Delta, la fermeture des frontières a été renforcée. MSF se retrouve donc dans l'incapacité de remplacer son personnel dont les visas expireront dans quelques jours. Pour l'instant, les demandes adressées par MSF aux autorités malgaches sont demeurées sans suite.

20/08 - MSF, qui craignait de devoir mettre fin à ses opérations d'aide à Madagascar, a annoncé avoir finalement reçu de nouveaux visas des autorités. « *Neuf nouveaux visas ont été délivrés grâce à l'action des autorités, ce qui va notamment permettre de poursuivre les distributions alimentaires et la prise en charge de la malnutrition* », s'est félicitée l'organisation dans un communiqué.

⁵ <https://www.wfp.org/news/malnutrition-among-children-expected-quadruple-southern-madagascar-drought-worsens-warn-unicef>

14/08 - Le kere frappe très fort et s'aggrave dans la partie nord des régions Anosy et Androy, alerte Alphonse Maka, président de Conseil pour le Fampihavanana Malagasy (CFM). Sont particulièrement concernées les communes de Beraketa et Bamanomba dans le district de Bekily (région Androy) et les communes de Ebelo, Marotsirake, Tsivory et Mahaly (région Anosy). Ces deux régions étaient pourtant auparavant le grenier à riz de cette zone. Elles n'avaient pas été touchées par le *kere* jusqu'ici mais la dégradation de l'environnement, doublée du changement climatique, en a décidé autrement. Le « *Tioka mena* », vent fort qui apporte de la poussière dans la partie Nord et Est d'Ambovombe jusqu'à Amboasary Atsimo, est à l'origine de la création de dunes impropres à toute culture. À l'insuffisance alimentaire, à l'origine de la malnutrition, s'ajoutent différentes maladies qui touchent les enfants en raison de la consommation d'aliments malsains et de l'absorption de d'eau insalubre. La situation semblerait en revanche nettement s'améliorer dans la partie Sud de ces deux régions, selon Alphonse Maka. La pluie commence à tomber à Ambovombe et à Tsihombe, ce qui provoque des déplacements massifs de populations du Nord vers le Sud ou vers d'autres régions.

17/08 - Abandons scolaires - Dans le Sud, 379 000 enfants du primaire et 33 000 du premier cycle du secondaire risquent d'abandonner l'école si rien n'est fait pour subvenir aux besoins des familles. Dans cette partie de l'île, 9 enfants sur 10 vivent dans une pauvreté multidimensionnelle, rappelle l'Unicef.

Taux de change au 31/08/21 : 1 euro = 4 609 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada (Les Nouvelles), La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook), Agence malagasy de presse.com, afriqueactudaily.com, Malagasynews, Mada-actu.info.